



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

A V I S P U B L I C

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité.

Attendu que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu lundi le 9 juin 2020 à 19h30 à huis clos, seront présentés et adoptés le rapport financier au 31 décembre 2019 de la Municipalité de Lambton pour l'exercice financier 2019 ;

Attendu que compte tenu du contexte actuel de la COVID-19, la séance se tiendra à huis clos en vertu des décrets 177-2020 et 388-2020 du gouvernement du Québec. La Municipalité invite toute personne désirant poser des questions relativement au dépôt de ces rapports à la poser par courriel à l'adresse : dg@lambton.ca ;

Attendu que l'enregistrement de la séance du conseil et les documents relatifs à celles-ci seront disponibles sur le site internet de la Municipalité www.lambton.ca au cours de la semaine suivant la séance.

Donné à Lambton, ce 1er jour du mois de juin 2020.

Marcelle Paradis
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, Marcelle Paradis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lambton, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la présentation et l'adoption des états financiers au 31 décembre 2019 à la porte de l'église Saint-Vital de Lambton et à la porte de l'Hôtel de Ville de Lambton, ainsi que sur le site internet de la municipalité en date du 1^{er} juin 2020.

Marcelle Paradis,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2020-06-01

Date